Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D128-DE

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en exercice : 48

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois de septembre, le Conseil de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la Salle du Marais à Branges sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance : 43 + 2 pouvoirs

Date de la convocation : 24 septembre 2026

Etaient présents : M. Anthony VADOT, M. Didier FRANCOIS, Mme Aurélie GRAVALLON, Mme Fabienne BUISSON, M. Vincent CAVALIERE, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine LOUROT, M. Sébastien MARTINET, M. Pierre VYON, M. Jean-Pierre DALOZ, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, Mme Cécile GILLET, Mme Nelly RODOT, M. Robert CHASSERY, Mme Patricia TISSERAND, M. Gérald ROY, Mme Josette LETOUBLON, Mme Hélène OGES, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, Mme Sabine SCHEFFER (suppléante), M. Guy MASSOT (suppléant), M. Raphaël MOREY, Mme Carine CHEVAILLER, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY, M. David COLIN, M. Jean-Philippe LOYER, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Sylvie MARTIN, M. Patrice MARLIN, Mme Alexandra POURPRIX, M. Laurent VAIRET, M. Frédéric CANNARD, Mme Joan BOULEUX, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Etaient excusés : Mme Mathilde CHALUMEAU, M. Bertrand RODOT, Madame Elodie BERNARD, M. Jacques MOUGENOT pouvoir donné à M. Frédéric BOUCHET, M. Guillaume BADET pouvoir donné à Mme Hélène OGES, M. Stéphane BESSON suppléé par Mme Sabine SCHEFFER, Mme Elise MYAT suppléée par M. Guy MASSOT.

Secrétaire de séance : M. Vincent CAVALIERE.

8.8 ENVIRONNEMENT

C2026-128 Mobilité durable – création abris vélos sécurisés collectifs – Demande de financement au titre du Fonds Vert

Afin d'accompagner le changement de pratique des habitants dans le cadre de la mobilité et de la transition énergétique, Bresse Louhannaise Intercom' souhaite développer, sur les parkings dédiés aux équipements gérés par la communauté de communes et non équipés à ce jour, un programme de déploiement d'abris parcs à vélos sécurisés.
L'offre de stationnement vélo doit permettre de répondre à différents besoins selon les durées et motifs de déplacement, le profil des cyclistes et le type de vélo utilisé. Afin d'inscrire durablement le

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D128-DE

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

vélo comme mode de déplacement du quotidien, le manque de stationnement et la crainte du vol ne doivent plus être un frein à la pratique du vélo.
Un maillage du territoire est prévu afin de créer et renforcer l'offre sécurisée en s'appuyant sur des infrastructures déjà existantes et propriété de la CC Bresse Louhannaise Intercom' :

- à Louhans-Châteaurenaud, sur le site de la piscine couverte Aquabresse, propriété de la Communauté de communes et à proximité immédiate de la cité scolaire (collège et lycée) et du complexe sportif (salle de sport, terrain synthétique, piste d'athlétisme,

- à Cuiseaux, au niveau de la piscine plein air, à proximité du centre-ville et des commerces.

Vu la notification d'une subvention à hauteur de 20 000 € par le Conseil départemental de Saône et Loire, au titre de l'appel à projet 2026,

Vu que le Fonds Vert accompagne les collectivités territoriales et leurs groupements, et les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) compétentes dans le cadre de son volet 2 : Création d'infrastructures, de services ou de bouquets de services de mobilité de proximité à hauteur d'une subvention maximale de 50%,

Vu que la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' est classée en densité rurale et est de ce fait éligible au dispositif,

Vu le plan de financement prévisionnel défini comme suivant :

DEPENSES		
Abris parcs à vélos sécurisés		**49 706,00 €**
Travaux de génie civil		**14 550,00 €**
TOTAL INVESTISSEMENT HT		**64 256,00 €**
RECETTES		**64 256,00 €**
SUBVENTIONS MOBILISABLES		**52 128,00 €**
Conseil départemental/ appel à projet 2026		20 000,00 €
Fonds Vert		32 128,00 €
AUTOFINANCEMENT BLI		**12 128,00 €**

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE le programme d'investissement et le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus.

SOLLICITE le concours financier au titre du Fonds Vert dans le cadre de son volet 2 : Création d'infrastructures, de services ou de bouquets de services de mobilité de proximité à hauteur de la subvention maximale de 50%, soit 32 128 €.

AUTORISE le Président ou son représentant dument habilité à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondantes et à signer tous les documents s'y rapportant.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D128-DE

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

DÉCISION ADOPTÉE PAR 44 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus
Et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance :
Vincent CAVALIERE

Anthony VADOT

BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Date 07 octobre 2026

Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 07 octobre 2026